

L'an deux mille dix, le cinq novembre à dix huit heures, le Comité Syndical, régulièrement convoqué en date du quinze septembre deux mille dix, s'est réuni en session ordinaire à Sahune, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 43

Membres titulaires présents ou représentés : 27

Pouvoirs : 5

Quorum atteint

Nombre de suffrages exprimés : 32

Présents(es)

Paul ARNOUX,
Sébastien BERNARD suppléant,
Jean-Marie BERTRAND,
Jean-Marie BLANCHARD
suppléant,
Marc BONNARD,
Marie BOUCHEZ,
Jean-Pierre BUIX,
Daniel CHARRASSE suppléant,
Claire CHASTAN,

Pierre DALSTEIN suppléant,
Claude DAUMAS suppléant,
Jacques ESTEVE suppléant,
Pierre ETIENNE,
Michèle EYBALIN,
André FELIX suppléant,
Alain GABERT,
Michel GREGOIRE,
Bernard ILLY,
Bruno LAGIER,

Valery LIOTAUD,
Jean-Jacques MONPEYSSEN,
Corinne MOREL-DARLEUX,
Patricia MORHET-RICHAUD,
Hervé RASCLARD,
Jean-Louis REY,
Nicolas ROSIN,
Eliane TERRAS suppléante

Pouvoirs

André AUBERIC à Nicolas ROSIN, Marcel BAGARD à Hervé RASCLARD, Pierre MEFFRE à Marie BOUCHEZ, Christine NIVOU à Michel GREGOIRE, Jean-François SIAUD à Paul ARNOUX

Excusés(es)

Annie AGIER, Patricia BRUNEL-MAILLET suppléante, Pierre COMBES, Jean-Michel CREISSON, Thierry DAYRE, Marie-Christine GIT, Dominique GUEYTTE, Laurent HARO suppléant, Anne-Marie HAUTANT, Albert MOULLET, Marie-Pierre MOUTON, Jean-Louis PELLOUX suppléant, Anne-Marie REME-PIC suppléante, Francis RIEU suppléant, Régis ROUMIEU suppléant

Objet : Etude d'impact concernant la création de 40 logements sur la commune de Venterol

Le Président expose :

La commune de Venterol sollicite le soutien du SMBP dans le cadre de sa réflexion de création d'une quarantaine de logements. Une démarche d'Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) est en cours.

Il en ressort que, compte tenu de l'impact qu'auront ces créations, il est nécessaire de définir :

- Quels seront les besoins en logements pour les années à venir et par rapport à quels enjeux identifiés, compte tenu du développement passé de Venterol et de sa population (pyramide des âges, vision rétrospective des glissements naturels et des apports migratoires par tranches d'âge, approche prospective de cette évolution) ?
- Quelle taille du programme?
- Quel rythme de construction et de mise en service des logements avec les apports de population et l'impact, entre autre, sur les effectifs scolaires?
- Quels logements, en locatif ou accession, grands ou petits, social ou non, par le biais de quel type d'opérateurs?
- Comment sécuriser la destination de ces logements vers de la résidence principale pour une population locale?

Le Bureau réuni le 10 octobre 2010 avait considéré, par délibération (N°55-2010), qu'il s'agissait d'une opération démonstrative pertinente en matière de développement « urbain » d'un petit village. Elle pourrait servir de base de réflexion et de méthode pour toute autre opération de ce type sur le périmètre du Parc.

La commune de Venterol propose la réalisation d'une étude d'impact répondant à ces enjeux. Un Comité de pilotage et de suivi sera mis en place et associera le SMBP, le Pays Une Autre Provence, le Service Habitat et Territoire du Département de la Drôme, le CAUE 26, l'ADIL 26, la Communauté de communes du Val d'Eygues et tout autre organisme concerné.

Le budget de l'opération s'élève à 10 000 euros. Sollicité par la commune de Venterol, le Président propose, au titre des actions démonstratives de préfiguration, une participation du SMBP à hauteur de 30% soit 3 000 euros.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le **Comité Syndical**

Décide : d'attribuer une subvention à la commune de Venterol.

| Montant | Destinataire | Affectation comptable |
|---------|---------------------|-----------------------|
| 3 000 € | Commune de Venterol | 67431 |

Habilite : Le Président à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits
Le Président
Hervé RASCLARD